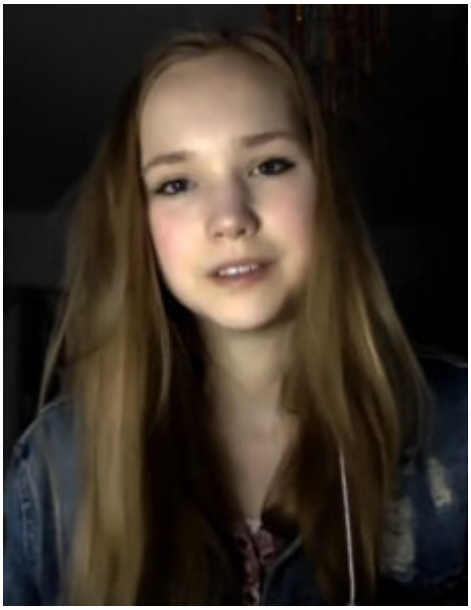
Allemagne : l'influenceuse Naomi Seibt condamnée à 2 400 € pour incitation à la haine après avoir retiré son recours

12/11/2026 à 8h45



L'influenceuse allemande Naomi Seibt, connue pour ses prises de position politiques, doit s'acquitter d'une **amende de 2 400 euros pour incitation à la haine (« Volksverhetzung »)**, rapporte la chaîne publique régionale WDR.

La sanction résulte d'une **ordonnance pénale liée à une publication sur X**. Naomi Seibt avait contesté cette décision, mais a retiré son opposition avant l'audience prévue en novembre. L'ordonnance est donc devenue définitive : il ne s'agit pas d'une nouvelle condamnation prononcée à l'issue d'un débat contradictoire à l'audience.

Source : WDR – 11/11/2026.

Photographie d'archives de Naomi Seibt (2017) : unblogd / Wikimedia Commons

(CC BY 3.0).